

COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE DE GUYANE

Séance du 16 octobre 2018

DELIBERATION N° 2018-07

**Avis sur les documents relatifs à la consultation du public sur l'avenir de l'eau en
Guyane**

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité de Guyane, délibérant valablement,

Article 1 – article unique

EMET UN AVIS FAVORABLE les documents de consultation du public sur l'avenir de l'eau en Guyane.

Le Président du Comité de l'eau et de la
biodiversité de Guyane



Patrick LECANTE